# Règlement du Prix de Poésie Philippe Mitre

## Article 1 : Objet du concours

L’association ADILL organise le **Prix de poésie Philippe Mitre**. Ce prix vise à récompenser et à promouvoir une œuvre poétique originale, éditée et imprimée, témoignant d'une exigence littéraire particulière.

## Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les auteurs lorrains ou ayant des liens avec la région, à l’exception des membres du bureau de l’ADILL.

Pour être éligibles, les ouvrages doivent impérativement :

- Être rédigés en **langue française**.
- Avoir été publiés (dépôt légal à l'appui) au cours des années **2024, 2025 ou 2026**.
- Disposer d'un numéro **ISBN**.
- Ne pas être des rééditions (sauf s'il s'agit d'une première édition augmentée de manière significative).

## Article 3 : Modalités d'envoi

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature avant le 28 févier 2026 (le cachet de la poste faisant foi).

Le dossier doit comprendre :

1. **Deux exemplaires imprimés** de l'ouvrage.

2. Une fiche d'accompagnement précisant les coordonnées de l'auteur (Nom, prénom, adresse postale, email et téléphone) et, le cas échéant, de sa maison d'édition.

**Adresse d'expédition :**

Bernard COLIN ADILL

19 Bis rue Gambetta

54230 NEUVES MAISONS

*Note : Les ouvrages envoyés ne seront pas restitués aux auteurs et resteront la propriété de l'organisation.*

## Article 4 : Dotation

Le lauréat du Prix de poésie Philippe Mitre recevra une dotation financière de **200 €**

## Article 5 : Jury et délibérations

Le jury est composé de poètes, de professionnels du livre et de membres de l'organisation. Ses délibérations sont souveraines et confidentielles.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il juge la qualité des envois insuffisante.

## Article 6 : Proclamation des résultats

Le nom du lauréat sera annoncé lors de la cérémonie de remise de prix qui se tiendra le 12 avril 2026 lors du Salon des Auteurs Lorrains :  Centre Les Ecraignes Salle Jean Ferrat 6 rue Albert Premier 54600 Villers lès Nancy Le gagnant sera prévenu personnellement par email ou par téléphone avant la proclamation officielle.

## Article 7 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout litige relatif à son application sera tranché par les organisateurs.